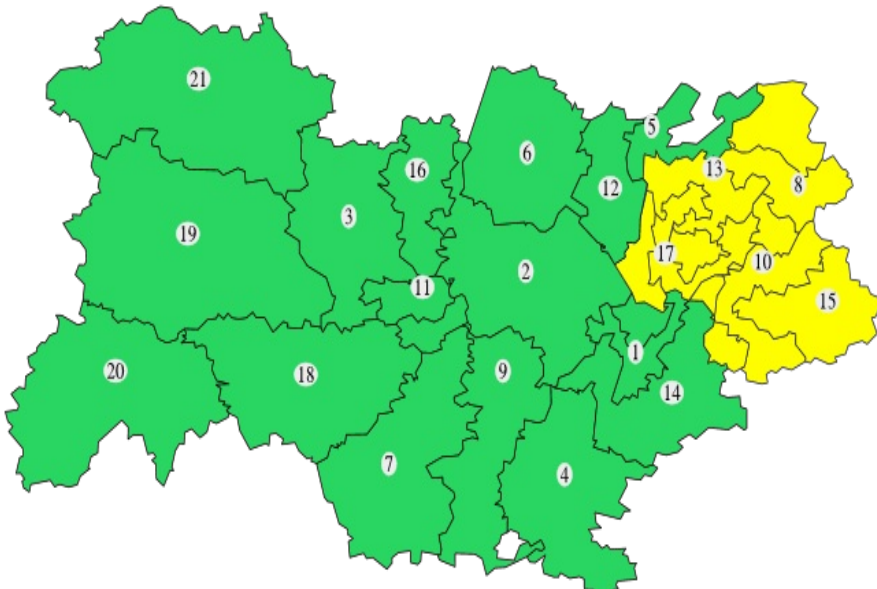


### >> Vigilances



	Bassins d'air concernés par une vigilance	Polluant en cause	Prévision de seuil dépassé
13	Zone Alpine Haute-Savoie	PM10	50
8	Vallée de l'Arve	PM10	50
10	Vallée Maurienne Tarentaise	PM10	50
15	Zone Alpine Savoie	PM10	50
17	Zone urbaine des Pays de Savoie	PM10	50

<span style="color: green;">■</span>	<b>Pas de vigilance particulière</b>
<span style="color: yellow;">■</span>	<b>Vigilance jaune</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information
<span style="color: orange;">■</span>	<b>Vigilance orange</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1
<span style="color: red;">■</span>	<b>Vigilance rouge</b> Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

### >> Commentaire de la situation et de l'évolution

Jeudi 17 mars, le seuil d'information et de vigilance fixé à 50µg/m<sup>3</sup> a été dépassé dans la vallée de l'Arve. Dans les autres bassins d'air placés en vigilance jaune, les concentrations en particules PM10 sont restées élevées mais sans dépasser le seuil d'information et de recommandation.

Vendredi 18 mars, les poussières désertiques sont encore bien présentes en altitude avec des retombées sur les massifs et pouvant aller jusque dans les vallées en Savoie et Haute Savoie. La vigilance jaune est donc maintenue pour l'ensemble des bassins d'air activés la veille : tous les bassins d'air de Savoie ainsi que les bassins d'air de la vallée de l'Arve, de la Zone alpine Haute Savoie et de la Zone urbaine des Pays de Savoie en Haute Savoie.

Samedi 19 mars, la situation devrait s'améliorer avec des conditions météorologiques favorables à la dispersion des particules PM10 et moins d'import des particules désertiques venant d'Afrique.

Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions.

Prochain bulletin demain samedi 19 mars à 13h30.

# VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

## RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type mixte**

### » Se protéger pour limiter mon exposition

**A noter :** au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

**Populations vulnérables :** femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

**Populations sensibles :** personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

#### Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

#### Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez les activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

### » Agir pour limiter mes émissions

#### Particuliers



Évitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Évitez de brûler vos déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

#### Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

#### Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes